



PLAN D'ACTION 2019-2020

// ELIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

À propos

Chère et cher membres de l'AELIÉS,

Ce plan d'action résulte du travail de l'équipe de l'AELIÉS. À partir des recommandations émanant du Forum des associations, des revendications inscrites dans notre Cahier de positions, des projets entamés l'année dernière et du contexte sociopolitique qui teintera l'année 2019-2020, nous vous proposons une vision d'ensemble qui saura répondre, nous l'espérons, à vos besoins et à vos intérêts.

Regroupé autour de cinq axes centraux, le plan d'action 2019-2020 regroupe les différentes actions qui seront accomplies au cours de l'année par toute l'équipe de l'AELIÉS. Chaque action se rapporte à un objectif et est sous la responsabilité d'un membre de l'équipe. Érigeant un pont entre le passé et le présent, l'ensemble des actions témoignent de notre volonté de renouveler l'Association et de poursuivre le travail entamé par nos prédécesseurs.

Conscients du défi qui se présente, nous sommes enthousiastes à l'idée de pouvoir le relever avec chacun de vous. Après tout, quel sens aurait notre travail quotidien sans la place centrale que vous occupez au sein de l'Association ? Cette année, travaillons toutes et tous ensemble à l'avancement de notre Association et à son renforcement.

Au plaisir de vous rencontrer !

– Le comité exécutif

Pour nous joindre

Maison Marie-Sirois
2320, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-7190
aelies@aelies.ulaval.ca

PLAN D'ACTION 2019-2020

AXE 1

p.4

GESTION INTERNE

AXE 2

p.6

AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

AXE 3

p.9

AFFAIRES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

AXE 4

p.11

AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

AXE 5

p.14

AFFAIRES EXTERNES

AXE 1

GESTION INTERNE

La gestion interne concerne l'ensemble des actions relatives à l'administration des ressources humaines et des officier-ère-s.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
1.1 Améliorer le processus de transition pour les officier-ère-s entrant-e-s.	1.1.1 Créer un guide des procédures pour chaque poste du comité exécutif incluant les tâches récurrentes et procédures pertinentes.	Présidence
	1.1.2 Mettre à jour la description des tâches et responsabilités pour chacun des postes du conseil exécutif présentés dans les Règlements généraux.	Présidence
	1.1.3 Devancer les élections du CE afin d'augmenter la période de jumelage avec les officier-ère-s sortant-e-s.	Présidence
1.2 Améliorer l'accès à la documentation interne pour les employé-e-s et les officier-ère-s.	1.2.1 S'assurer que les employé-e-s et officier-ère-s soient informé-e-s de la procédure d'archivage dès leur entrée en fonction.	Présidence
	1.2.2 S'assurer que les employé-e-s et les officier-ère-s fassent un archivage mensuel de la documentation produite, avec l'assistance de l'archiviste.	Secrétariat général
	1.2.3 S'assurer que les employé-e-s et les officier-ère-s aient accès au serveur.	Vice-présidence aux affaires externes
	1.2.4 Créer une sauvegarde externe du serveur actuel qui soit logé en dehors de la Maison Marie-Sirois.	Vice-présidence aux affaires externes
	1.2.5 Rendre accessibles les rapports des représentant-e-s des différents comités, conseils et commissions (CCC) dans les délais exigés.	Secrétariat général
1.3 Faire de la Maison Marie-Sirois un espace de travail accueillant et favorisant la cohésion entre les officier-ère-s avec les employé-e-s.	1.3.1 Évaluer la possibilité de changer le mobilier de la Maison Marie-Sirois, avec l'aide des recommandations d'un-e ergonomiste.	Présidence
	1.3.2 Évaluer la possibilité de repeindre la Maison Marie-Sirois.	Présidence
	1.3.3 S'assurer que le Comité d'activités sociales se réunisse plus fréquemment.	Attaché à l'exécutif
	1.3.4 Réviser le manuel des employé-e-s.	Présidence

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
1.3 Suite	1.3.5 Réviser le manuel des officier-ère-s.	Présidence
	1.3.6 Travailler à l'élaboration d'une Politique d'équité, de diversité et d'inclusion.	Vice-présidence aux affaires internes
	1.3.7 Travailler à l'élaboration d'un plan d'encadrement pour les chargé-e-s d'études.	Présidence
1.4 Offrir une documentation de qualité aux membres.	1.4.1 Réviser la section « Enjeux » du site web de l'AELIÉS.	Attaché aux communications
	1.4.2 Mettre en place une procédure de vérification du français pour la documentation publique.	Attaché aux communications

AXE 2

AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

Les affaires internes et concernent, d'une part, l'ensemble des actions relatives aux règles internes de l'Association et, d'autre part, les relations entre l'AELIÉS et ses membres ainsi que les associations étudiantes locales.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
2.1 Améliorer la transparence de l'AELIÉS auprès de ses membres.	2.1.1 Rendre accessibles sur le site web les documents pertinents, notamment: <ul style="list-style-type: none">• Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration;• Les rapports annuels des exécutant-e-s;• Les lettres de présentation des candidat-e-s aux élections du comité exécutif;• La synthèse des prévisions budgétaires.	Secrétariat général
2.2 Promouvoir les positions publiques de l'AELIÉS dans l'espace public et auprès des membres.	2.2.1 Développer un argumentaire pour chaque enjeu lié aux positions de l'AELIÉS.	Attaché à l'exécutif
	2.2.2 Produire et diffuser des capsules vidéos expliquant l'argumentaire d'enjeux liés aux positions de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.2.3 Utiliser l'émission Question de savoir pour promouvoir les positions de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.2.4 Poursuivre et développer le travail du Comité mobilisation.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.2.5 Assurer un financement récurrent au Comité mobilisation.	Vice-présidence aux affaires internes
2.3 Promouvoir le développement durable au niveau local, régional et national.	2.3.1 Créer un comité de suivi permanent du plan d'action triennal en développement durable de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.3.2 Veiller à la mise en œuvre et au respect des politiques de développement durable de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires internes
2.4 Favoriser l'intégration et la participation des membres de l'AELIÉS issu-e-s de groupes minoritaires ou socialement sous-privilegiés.	2.4.1 Consulter les associations parascolaires concernées dans une instance donnée.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.4.2 Favoriser la participation des groupes minoritaires et socialement sous-privilegiés aux activités socio-culturelles de l'AELIÉS et à leur organisation.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.4.3 Veiller à la mise en application de la nouvelle politique parents-étudiants de l'Université Laval.	Vice-présidence aux droits étudiants
	2.4.4 Représenter les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion auprès des différentes instances de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires internes

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
2.5 S'informer des besoins des membres et des enjeux qui les préoccupent.	2.5.1 Organiser, au minimum, deux Assemblées générales.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.2 Organiser, au minimum, quatre Forums des associations.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.3 Intégrer une consultation sur les enjeux et besoins des membres dans le sondage annuel de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.4 Participer aux assemblées générales des associations étudiantes.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.5 Réaliser la tournée de toutes les associations étudiantes unitaires.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.5.6 Augmenter le nombre de visites des centres de recherche et des laboratoires situés à l'extérieur du campus.	Vice-présidence aux affaires internes
2.6 Diminuer le nombre de postes vacants de représentant-e-s dans les CCC de l'AELIÉS.	2.6.1 Intégrer dans le plan de communication la promotion des postes vacants sur les CCC.	Attaché aux communications
2.7 Améliorer le suivi des représentant-e-s sur les CCC.	2.7.1 Mieux outiller les représentant-e-s quant à leurs rôles et tâches sur les CCC.	Secrétariat général
	2.7.2 S'assurer que les représentant-e-s des différents comités, conseils et commissions (CCC) produisent leurs rapports dans les délais exigés et que lesdits rapports soient disponibles aux autres représentant-e-s sur les CCC ainsi qu'au CA et au CE.	Secrétariat général
2.8 Améliorer le processus d'élections du Comité exécutif.	2.8.1 Devancer les élections du CE afin d'augmenter la période de jumelage avec les officier-ère-s sortant-e-s.	Présidence
	2.8.2 Augmenter la participation des membres dans le processus d'élections du comité exécutif.	Présidence Secrétariat général Attaché à l'exécutif
2.9 Clarifier le rôle et les pouvoirs des instances de l'AELIÉS dans les Règlements généraux.	2.9.1 Définir le rôle et les pouvoirs du Forum des associations	Présidence
	2.9.2 Redéfinir le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.	Présidence

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
2.10 Renforcer la compréhension du rôle d'administrateur chez les membres du CA.	2.10.1 Organiser deux formations, offertes par un expert externe à l'AELIÉS, pour les administrateurs-trices sur leurs droits et leur rôle.	Secrétariat général
	2.10.2 Réviser le manuel des administrateurs-trices.	Secrétariat général
2.11 Offrir des activités socioculturelles.	2.11.1 Mettre sur pied des causeries dans le cadre des activités de la Chaire publique.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.2 Reconduire et améliorer les activités récurrentes de l'AELIÉS dont : <ul style="list-style-type: none"> • BBQ de la rentrée; • Une activité à la Journée de la culture; • Pub quiz. 	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.3 Organiser une activité socioculturelle lors de la rentrée d'hiver 2020.	Vice-présidence aux affaires internes
	2.11.4 Évaluer la possibilité d'offrir des spectacles d'humour à rabais aux membres.	Attaché aux communications

AXE 3

AFFAIRES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

Les affaires financières et le développement concernent l'ensemble des actions relatives aux ressources financières de l'Association ainsi que certains de ses services, notamment les services d'aide financière.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
3.1 Augmenter les revenus de l'AELIÉS en vue d'assurer sa pérennité financière.	3.1.1 Évaluer la possibilité d'effectuer un référendum de hausse de cotisations à l'hiver 2020.	Présidence
	3.1.2 Évaluer et acquérir des placements court terme et/ou long terme n'allant pas à l'encontre des positions de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.1.3 Revoir l'utilisation et le fonctionnement du fonds AELIÉS de la Fondation de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
3.2 Accroître le financement et le développement de la Chaire publique et de Néo de manière à sécuriser leur pérennité.	3.2.1 Développer un plan de commandites et de partenariat pour la Chaire publique et Néo.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.2.2 Rechercher un financement récurrent auprès de l'Université Laval et de la Fondation de l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.2.3 Encourager la recherche de commandites.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.2.4 Développer le travail du Comité Chaire publique et Néo.	Vice-présidence aux affaires internes
	3.2.5 Collaborer avec les organismes de financement de la recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche
3.3 Clarifier et développer les différents services d'aide financière de l'AELIÉS.	3.3.1 Améliorer l'acheminement des demandes de subventions.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.2 Revoir la procédure de remboursement des cotisations.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.3 Revoir les formulaires et exigences concernant l'ensemble du soutien financier, des commandites et des partenariats de l'AELIÉS	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.4 Développer les bourses pour les étudiant-e-s internationaux et les étudiant-e-s en précarité financière.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
3.3 Suite	3.3.5 Revoir la répartition du soutien financier au sein du Comité bourses, subventions et commandites.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.6 Ajouter une enveloppe dédiée à la valorisation des publications dans le Comité bourses, subventions et commandites.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.7 Ajouter une enveloppe dédiée à l'emploi aux cycles supérieurs.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
	3.3.8 Clarifier les postes budgétaires.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
3.4 Minimiser les pertes financières de l'AELIÉS en vue d'assurer sa pérennité financière.	3.4.1 En collaboration avec l'Université Laval, réduire les pertes financières encourues par les mauvaises créances primes d'assurances des membres.	Présidence
	3.4.2 Mettre sur pied un fonds pour imprévu au sein des finances de l'AELIÉS	Vice-présidence aux affaires financières et au développement
3.5 Consulter les membres de l'AELIÉS sur leurs besoins et attentes en infrastructure sur le campus.	3.5.1 Consulter les membres sur leurs besoins et attentes en termes d'infrastructure.	Vice-présidence aux affaires internes Attaché aux communications
	3.5.2 Évaluer la possibilité de tenir un référendum sur les nouveaux locaux de l'AELIÉS à l'hiver 2020 en regard aux résultats des consultations précédentes.	Présidence
3.6 Assurer un suivi du budget 2019-2020 de l'Université Laval.	3.6.1 Créer un résumé des principaux éléments du budget 2019-2020 de l'Université Laval.	Attaché à l'exécutif
3.7 Assurer la stabilité du régime d'assurance offert aux membres.	3.7.1 Réaliser une consultation auprès des membres sur l'avenir du régime d'assurance et en présenter les résultats aux administrateurs-trices.	Vice-présidence aux affaires financières et au développement

AXE 4

AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

Les affaires académiques et droits étudiants concernant l'ensemble des actions relatives, d'une part, à l'enseignement et à la recherche ainsi que, d'autre part, aux plaintes des membres en matière de leurs droits sur le campus.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
4.1 Défendre les enjeux des étudiant-e-s, de même que ceux entourant la recherche, auprès des instances et acteurs de l'Université Laval.	4.1.1 Rencontrer les doyen-ne-s et les directions de services pour leur présenter le plan d'action et discuter des enjeux prioritaires et propres aux étudiant-e-s.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.1.2 Rencontrer mensuellement le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour discuter des enjeux propres aux étudiant-e-s.	Présidence
	4.1.3 Rencontrer le vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour discuter des enjeux en lien avec la recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.1.4 Continuer à collaborer avec la direction de la Bibliothèque, notamment dans les enjeux entourant la recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.2 Promouvoir les recommandations des recherches de l'AELIÉS.	4.2.1 Veiller à l'application des recommandations émanant du mémoire sur l'encadrement des étudiant-e-s aux cycles supérieurs.	Présidence
	4.2.2 Faire adopter et veiller à l'application des recommandations émanant du mémoire sur l'employabilité des titulaires d'un doctorat.	Présidence
	4.2.3 Faire adopter et veiller à l'application des recommandations émanant du mémoire sur les réalités des étudiant-e-s LGBTQ+.	Présidence
4.3 Documenter un ou plusieurs des enjeux prioritaires en enseignement supérieur.	4.3.1 Produire une recherche sur un ou plusieurs des enjeux prioritaires suivants : <ul style="list-style-type: none">• La place du français aux cycles supérieurs à l'Université Laval, notamment quant au matériel de cours et à la littérature mobilisés par les enseignant-e-s ;• L'accès aux stages ;• La gratuité scolaire balisée ;• Le financement chez les étudiant-e-s aux cycles supérieurs ;• Les frais institutionnels obligatoires (FIO).	Présidence

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
4.4 Veiller à l'amélioration de l'offre d'enseignement à l'Université Laval.	4.4.1 Former les représentant-e-s étudiant-e-s aux comités de programmes et conseils facultaires.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.4.2 Promouvoir les cours de développement de compétences de la FESP.	Attaché aux communications
4.5 Offrir des activités qui répondent aux différents parcours académiques et professionnels.	4.5.1 Organiser des retraites de rédaction scientifique.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.2 S'assurer de l'organisation de formations ou ateliers spécifiques à l'expérience de stage dans le cadre d'une maîtrise avec stage sur le campus.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.3 S'assurer de l'organisation d'ateliers pour aider à monter des dossiers de bourses.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.4 S'assurer de l'organisation d'ateliers pour les étudiants passant d'un domaine d'étude appliqué à un domaine d'étude plus théorique, ou inversement.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.5.5 Développer des partenariats avec les acteur-ric-e-s offrant des activités semblables sur le campus.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.6 Valoriser la recherche scientifique produite à l'Université Laval.	4.6.1 Aider à l'élaboration et à la promotion des revues étudiantes.	Vice-présidence aux études et à la recherche
	4.6.2 Organiser un ou des événement(s) mettant en valeur la recherche et les centres de recherche.	Vice-présidence aux études et à la recherche Attaché aux communications
4.7 Promouvoir les recherches produites par l'AELIÉS dans l'espace public et auprès de ses membres.	4.7.1 Créer un plan de communication pour chaque nouvelle recherche de l'AELIÉS.	Attaché aux communications
	4.7.2 Présenter les recherches de l'AELIÉS dans les médias régionaux.	Présidence
	4.7.3 Diffuser les mémoires de l'AELIÉS à la bibliothèque de l'Université Laval.	Vice-présidence aux études et à la recherche
4.8 Informer les membres de l'AELIÉS sur les droits étudiant-e-s, incluant les processus disciplinaires en place à l'Université Laval.	4.8.1 Bonifier la section «Droits étudiants» du site web de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.8.2 Réaliser du matériel multimédia de vulgarisation des droits étudiants concernant les étudiant-e-s de 2e et 3e cycle.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.8.3 Distribuer un outil vulgarisant les principaux droits étudiants et la procédure disciplinaire à toutes les associations étudiantes de cycles supérieurs.	Vice-présidence aux affaires internes

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
4.9 Réviser les processus de traitement des dossiers de droits étudiants.	4.9.1 Réviser les fiches de consultations étudiantes à l'AELIÉS de manière à améliorer la mémoire institutionnelle du poste.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.9.2 Amorcer une réflexion critique sur les procédures de traitements des plaintes à l'Université Laval.	Vice-présidence aux droits étudiants
4.10 Voir à la promotion et à la bonification des services en santé psychologique disponibles pour les étudiant-e-s de l'Université Laval.	4.10.1 Assurer un suivi des résultats de l'enquête panquébécoise sur la santé psychologique des étudiantes et des étudiants universitaires de l'UEQ.	Présidence
	4.10.2 Veiller au maintien des services en santé psychologique de l'Université Laval, tout en s'assurant d'un maintien de la contribution étudiante à la DSE.	Vice-présidence aux affaires internes
	4.10.3 Créer une section sur le site internet de l'AELIÉS répertoriant les principaux services en santé psychologique à l'Université Laval et dans la Ville de Québec.	Attaché aux communications
4.11 Compléter la restructuration de la vice-présidence aux droits étudiants.	4.11.1 Faire une analyse comparative des pratiques en droits étudiants dans les associations étudiantes québécoises.	Vice-présidence aux affaires externes
	4.11.2 Émettre des recommandations au Comité de gestion des ressources humaines pour la description de tâches d'un-e employé-e à temps partiel qui servira à bonifier les services relatifs aux droits étudiants des membres.	Vice-présidence aux droits étudiants
	4.11.3 Émettre des recommandations au Comité de gestion des ressources humaines pour la description de mandat de la vice-présidence aux droits étudiants.	Présidence

AXE 5

AFFAIRES EXTERNES

Les affaires externes concernent l'ensemble des actions relatives aux relations avec divers intervenants et organisations externes à l'Association.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
5.1 Promouvoir la participation étudiante lors des élections fédérales d'octobre 2019.	5.1.1 Rédiger un plan de communication concernant la participation électorale des étudiant-e-s.	Attaché aux communications
	5.1.2 Organiser un visionnement de la soirée électorale fédérale au Fou Aéliés.	Attaché à l'exécutif
	5.1.3 Organiser un Pub Quiz sur la campagne fédérale au Fou Aéliés.	Attaché à l'exécutif
	5.1.4 Organiser un débat politique au sujet de l'environnement en collaboration avec la CADEUL et La Planète s'invite à l'Université Laval.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.1.5 Organiser un débat politique au sujet de l'enseignement supérieur en collaboration avec plusieurs partenaires.	Vice-présidence aux affaires externes
5.2 Promouvoir et défendre les positions de l'AELIÉS lors des élections fédérales d'automne 2019.	5.2.1 Créer une plateforme de revendications pour la campagne électorale fédérale d'automne 2019 et un plan de communication associé.	Attaché à l'exécutif
	5.2.2 Consulter les associations étudiantes, incluant celles de groupes minoritaires, pour connaître leurs enjeux et revendications.	Vice-présidence aux affaires internes
	5.2.3 Rencontrer les candidat-e-s de diverses formations politiques afin de présenter le cahier de revendications politiques de l'AELIÉS.	Vice-présidence aux affaires externes
5.3 Tisser des liens avec les étudiant-e-s autochtones actuel-le-s et futur-e-s et prendre connaissance de leurs réalités.	5.3.1 Participer à différentes activités de la communauté Huronne-Wendat de Wendake.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.3.2 Développer de nouveaux liens avec les chaires de recherches affiliées aux étudiant-e-s autochtones, notamment: <ul style="list-style-type: none">• le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA);• la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée;• la Chaire de recherche sur les relations avec les sociétés inuit.	Vice-présidence aux études et à la recherche

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
5.3 Suite	5.3.3 Travailler à l'élaboration et implantation d'une politique d'accueil, intégration et suivi des étudiant-e-s autochtones en collaboration avec l'Association des étudiant-e-s autochtones (AÉA) et le Syndicat étudiant et postdoctoral à l'Université Laval (STEP).	Vice-présidence aux affaires externes
	5.3.4 Évaluer l'inclusion d'une reconnaissance de l'occupation de territoires non cédés lors de nos activités, en collaboration avec les communautés et associations autochtones locales.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.3.5 Participer à toutes activités favorisant l'intégration et l'accueil des Premières nations et des peuples autochtones.	Vice-présidence aux affaires internes Vice-présidence aux affaires externes
5.4 Poursuivre le suivi et la mobilisation avec les actrice-s promouvant l'amélioration de la condition des stagiaires.	5.4.1 Inciter et coordonner la mobilisation des membres lors d'activités visant l'amélioration des conditions de stage.	Vice-présidence aux affaires internes
	5.4.2 Identifier et rencontrer les actrice-s sociaux-politiques promouvant l'amélioration de la condition des stagiaires.	Vice-présidence aux affaires externes
5.5 Lutter contre les violences à caractère sexuel et toutes autres formes de harcèlements.	5.5.1 Poursuivre l'implication active de l'AELIÉS dans les campagnes de sensibilisation en lien avec les violences à caractère sexuel, dont « Sans oui, c'est non » et « Le respect, rien de moins ».	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.5.2 Continuer de sensibiliser la communauté universitaire quant aux violences à caractère sexuel et aux harcèlements de toutes formes.	Attaché aux communications
	5.5.3 Veiller à la mise en application de la politique contre les violences à caractère sexuel de l'Université Laval.	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.5.4 Maintenir et renforcer les partenariats avec les actrice-s luttant contre les différents types de harcèlements notamment le CIPVACS, CPIMH et FÉMUL.	Vice-présidence aux droits étudiants
	5.5.5 Suivi de la formation sur les témoins actifs organisée par le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement par le comité exécutif de l'AELIÉS.	Présidence
	5.5.6 Intégrer la politique luttant contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le cahier des administrateurs (et ils doivent la signer).	Secrétariat général
	5.5.7 Continuer de siéger sur les comités de mise en application de la loi 151.	Vice-présidence aux droits étudiants

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
5.6 Participer aux diverses instances jeunesse et collaborer avec les associations étudiantes et syndicats régionaux, provinciaux et fédéraux suivants :	5.6.1 Participer à la Journée des Femmes de la FÉMUL.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.6.2 Continuer le partenariat avec l'ADSGUL lors de la semaine de la diversité.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.6.3 Assurer le suivi de la mise en application de la nouvelle politique de l'Université Laval en lien avec les étudiant-e-s parent-e-s.	Vice-présidence aux affaires internes
	5.6.4 Continuer à siéger au Conseil d'administration de la CoMÉUL.	Vice-présidence aux affaires internes
Associations parascolaires environnementales (La Planète s'invite à l'Université Laval, Univert Laval, L'Alliance étudiante en développement durable de l'Université Laval)	5.6.5 Travailler avec LPSU et Univert Laval dans la défense de nos positions écologistes et environnementalistes.	Attaché à l'exécutif
	5.6.6 Organiser un débat électoral ayant comme thème l'environnement en collaboration avec LPSU et la CADEUL.	Vice-présidence aux affaires externes
CADEUL	5.6.7 Collaborer avec la CADEUL lors du Show de la Rentrée.	Vice-présidence aux affaires externes
	5.6.8 Faire front commun avec la CADEUL dans la défense d'enjeux consensuels.	Attaché à l'exécutif
	5.6.9 Participer aux activités pertinentes de la CADEUL et les inviter aux nôtres.	Vice-présidence aux affaires externes
Coalition CUTE Région de Québec	5.6.10 Poursuivre notre participation assidue aux rencontres de la Coalition régionale et collaborer à la promotion de nos revendications communes.	Vice-présidence aux affaires externes
Comité intérimaire post-ASSÉ	5.6.11 Suivre les activités du comité, leur offrir notre soutien et promouvoir leurs activités dans la mesure où celles-ci rejoignent nos positions.	Vice-présidence aux affaires externes

Comité national des jeunes de la CSN	5.6.12	Développer des liens et des contacts avec les jeunes de la CSN afin d'évaluer le partage de positions communes.	Vice-présidence aux affaires externes
Comité national des jeunes de la CSQ	5.6.13	Développer des liens et des contacts avec les jeunes de la CSQ afin d'évaluer le partage de positions communes.	Vice-présidence aux affaires externes
CRACN (Coalition régionale d'associations étudiantes de la Capitale-Nationale)	5.6.14	Évaluer la pertinence de la participation de l'AELIÉS au CRACN.	Vice-présidence aux affaires externes
Forum Jeunesse régional de la Capitale nationale	5.6.15	Évaluer la pertinence de la participation de l'AELIÉS au FJRCN et y participer au besoin.	Vice-présidence aux affaires externes
Force Jeunesse	5.6.16	Maintenir notre présence aux Rencontres Action Jeunesse afin de défendre les positions de l'AELIÉS auprès de titulaires de charge publique.	Vice-présidence aux affaires externes
RJCCQ (Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec)	5.6.17	Développer des liens et des contacts avec les représentant-e-s du RJCCQ afin d'évaluer le partage de positions communes.	Vice-présidence aux affaires externes
SCCUL	5.6.18	Assurer un suivi de l'entente entre le SCCUL et l'Université Laval concernant l'utilisation de la clause de réserve.	Vice-présidence aux affaires externes
ThinkGrad	5.6.19	Continuer notre participation en tant qu'observatrice aux instances de ThinkGrad.	Vice-présidence aux affaires externes
UEQ	5.6.20	Assurer un suivi des résultats de l'enquête panquébécoise en santé psychologique de l'UEQ et les faire valoir auprès des instances compétentes ;	Présidence
	5.6.21	Continuer à siéger en tant qu'observatrice aux instances de l'UEQ.	Vice-présidence aux affaires externes

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AEIÉS POUR L'ANNÉE 2019-2020



NICOLAS POULIOT

PRÉSIDENT
presidence@aelies.ulaval.ca



RICHENEL OSTINE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
sg@aelies.ulaval.ca



LYDIA ARSENAULT

VICE-PRÉSIDENTE
AUX DROITS ÉTUDIANTS
droits@aelies.ulaval.ca



NATHANIEL MORIN

VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES
FINANCIÈRES ET AU DÉVELOPPEMENT
finances@aelies.ulaval.ca



CHARLOTTE BARRY

VICE-PRÉSIDENTE
AUX AFFAIRES INTERNES
interne@aelies.ulaval.ca



JASON F. ORTMANN

VICE-PRÉSIDENT
AUX AFFAIRES EXTERNES
externe@aelies.ulaval.ca



IBRAHIMA MASSAGNINNI KONE

VICE-PRÉSIDENT AUX ÉTUDES
ET À LA RECHERCHE
etudes@aelies.ulaval.ca

EMPLOYÉ-E-S DE L'AEIÉS

MÉLANIE POULIN

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
aelies@aelies.ulaval.ca

JÉRÔME LIZOTTE

ATTACHÉ À L'EXÉCUTIF
attache.executif@aelies.ulaval.ca

LOUIS-FILIP TREMBLAY

ATTACHÉ AUX COMMUNICATIONS
communications@aelies.ulaval.ca

ANDY LOUISE MICHELLE FAYE

ADJOINTE À LA RÉCEPTION
aelies@aelies.ulaval.ca

SAVANA TRUDEL

GRAPHISTE
graphiste@aelies.ulaval.ca

EMMANUELLE GERMAIN

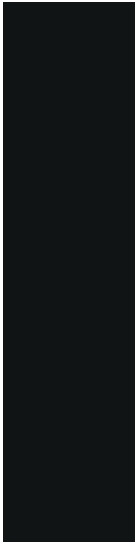
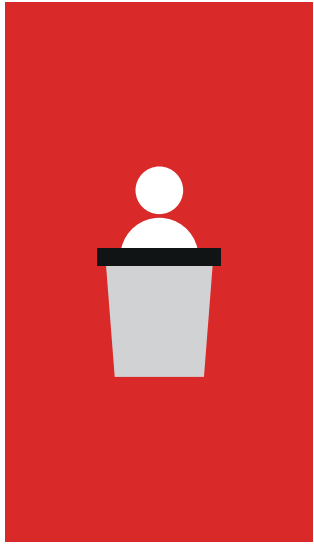
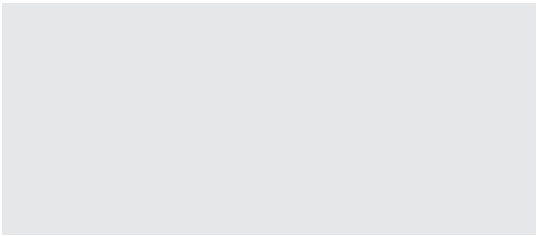
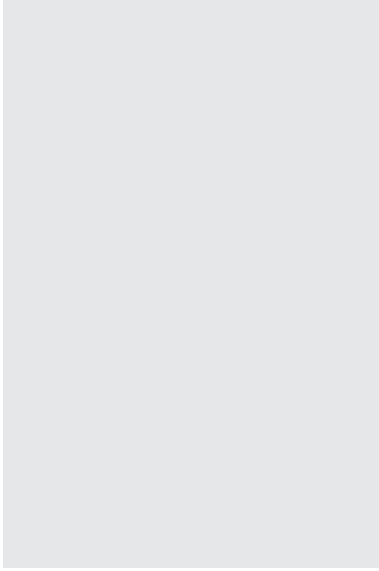
ARCHIVISTE
archiviste@aelies.ulaval.ca

SERGE BONIN

DIRECTEUR DE LA CHAIRE PUBLIQUE ET NÉO
chaire.publique@aelies.ulaval.ca

THOMAS RODRIGUE

ADJOINT À LA CHAIRE PUBLIQUE ET NÉO
adjoint.chaire@aelies.ulaval.ca



// AE LIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures